

# Mise en place du CPOM et de l'EPRD dans les EHPAD

(1/1)

## INFORMATIONS

### DURÉE

Présentiel : 2 journées  
Soit 14h au total

### PRIX

Présentiel : 1 599 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

### DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

### FORMATEUR

Expert KPMG

### NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

### SUIVI DE L'ACTION ET

#### APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

### SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

<https://www.kpmgacademy.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W922 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Egho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex  
N° Siret : 309 660 637 00039  
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

## CONTENU

### PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs et Cadres des établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux
- Directeur Général d'association regroupant un ou plusieurs EHPAD
- Directeur d'EHPAD

### PRÉREQUIS

- Aucun

### OBJECTIFS

- Appréhender les conséquences de la réforme de la tarification
- Maîtriser l'EPRD, adapter le mode de gestion aux nouvelles contraintes issues de la réforme : tarification à l'activité ; nouveaux indicateurs à mettre en place

### DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Une démarche méthodique et structurée pour une application immédiate
- La personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Le support de présentation est remis à chaque participant
- Un questionnaire permettra d'évaluer les connaissances acquises

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

- Les défauts de la « tarification administrée »
- Les apports de la Réforme pour le résident et pour la collectivité
- Le nouveau calendrier budgétaire instruction du 10 octobre 2016

### LA NOUVELLE LOGIQUE DE CONTRACTUALISATION : LES CPOM

- Régime juridique et calendrier de mise en place
- Les grandes étapes pour signer un CPOM
- Les indicateurs à mettre en place
- Lien avec l'EPRD

### LA LOGIQUE D'ÉLABORATION D'UN EPRD

- La nouvelle logique financière
- Le compte de résultat prévisionnel et la notion de crédits évaluatifs
- Le principe de la libre affectation des Résultats et sa traduction
- Importance des flux financiers : CAF, tableau de financement...

### LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE L'EPRD

- Détermination de la situation financière de départ
- Construction des prévisions d'exploitation : recettes et dépenses
- Les modalités de la « tarification à la ressource »
- Lien entre l'exploitation et les opérations à long terme
- Intérêt de la maximisation de la CAF, 1ère ressource du tableau de financement
- Analyse des opérations à long terme et équilibres financiers

### MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE SON PROPRE EPRD

Cas pratique de synthèse reprenant toutes les notions essentielles : CRP, CAF, Tableau de financement et situation financière

